

Brevet d'officier chef de quart machine limité à 200 milles des côtes

RNCP25670 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31883, 31870
Code(s) ROME	I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER · SIRET : 13002671900018

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME	13001309700055	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet de chef de quart à la machine limité à 200 milles des côtes est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de chef de quart à la machine dans la limite de 200 milles des côtes, en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes.

C'est un titre monovalent qui permet d'exercer à la machine des fonctions au niveau opérationnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire doit :

- assurer le quart à la machine en toute sécurité,
- faire fonctionner les machines principales et auxiliaires et les systèmes de commande connexes,
- faire fonctionner les systèmes électriques, électroniques et de commande,
- entretenir et réparer le matériel électronique et électrique ainsi que les machines et le matériel de bord,
- maintenir la navigabilité du navire,
- prévenir, maîtriser et combattre les incendies à bord,
- faire fonctionner les engins de sauvetage,
- contrôler le respect de la réglementation relative à la sauvegarde de la vie humaine et les prescriptions relatives à la prévention de la pollution,

- faire preuve d'aptitude à l'exercice de l'autorité et au travail en équipe,
- utiliser les systèmes de communications internes,
- utiliser l'anglais à l'écrit et à l'oral pour pouvoir utiliser les publications techniques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs...),

Transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos) ou encore activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, off-shore, dragage dans les ports).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet de chef de quart machine limité à 200 milles des côtes peut être employé sur les navires armés au commerce, à la pêche ou à la plaisance professionnelle sans limitation ni de taille ni de puissance dans des fonctions d'officier chef de quart machine dans la limite de 200 milles des côtes françaises.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-2 et suivants du code des transports.

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées :

- au niveau international par :

la convention interantionale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets de veille telle que modifiée,

- la directive européenne 2008/106 du 19 novembre 2008 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, telle que modifiée,

- au niveau national par :

Le code des transports, notamment le Livre V (partie législative),

Le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin ou à l'inscription dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, une visite d'aptitude médicale à la navigation dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 relatif à la santé et à l'aptitude médicale à la navigation est requise.

Pour garantir le maintien des compétences du marin, le brevet de chef de quart machine limité à 200 milles des côtes est revalidable tous les 5 ans.

Des conditions d'âge pour la délivrance du brevet sont fixées réglementairement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706

Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury national

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury national

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 799 €
Prise en charge	Branches concernées
7 799 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25670/>